

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Hightech Payment Systems S.A au capital de 70.359.900 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu:

**Le 20 juin 2018 à 15h, au siège social de la société sis à
Casaneashore - Shore 1 - 1100 Bd Al Qods Casablanca**

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017 ;
- Approbation desdits rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 2017 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée ;
- Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice;
- Affectation des résultats ;
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2018 ;
- Pouvoirs à conférer.

PROJET DE RESOLUTIONS
PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 52.403.290 dirhams. Elle approuve toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat social ci-dessous soit un bénéfice net comptable de 52.403.290 comme suit :

Affectation des résultats	Situation au 31 décembre 2017	Affectation résultat net 2017	Situation après affectation
Capital social au personnel	70 359 900	-	70 359 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	31 623 410	-	31 623 410
Réserve légale	7 035 990	-	7 035 990
Autres réserves	-	-	-
Report à nouveau	94 878 451	24 259 330	119 137 782
Résultat net de l'exercice	52 403 290	-	-
Distribution de dividendes	-	28 143 960	
TOTAL	256 301 042	52 403 290	228 157 082

Il sera donc distribué un dividende de 40 dirhams par action, et sera mis en paiement le 06 août 2018.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la 20-05 et la loi 78-12, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire, donne aux Administrateurs et aux commissaires aux comptes, quitus de leur mandat pour l'exercice 2017.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs à 780.000 dirhams pour l'exercice 2018.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Commissaire Aux Comptes A. Saaidi Consultants arrive à expiration au terme de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet PwC Maroc en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce pour une durée de trois ans. Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.